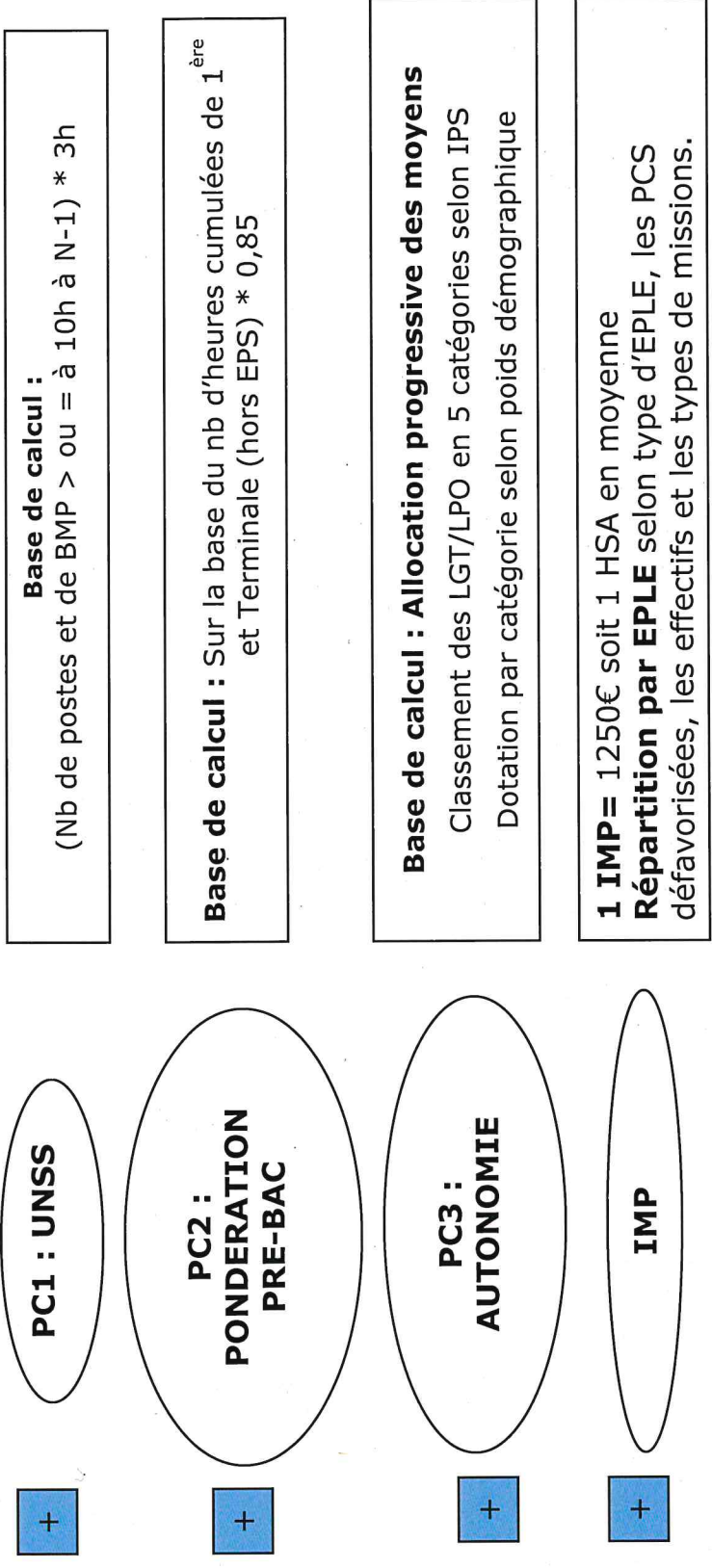


Clés de répartition de la DG DES LGT AVEC POST-BAC: RS 2024

Dotation au H/E
pour 2^{ndes}, 1^{ères} et Terminales GT
A la structure pour le post-bac

S'y ajoutent pour tous les lycées : 3 parts complémentaires et les IMP



Base de calcul :
(Nb de postes et de BMP > ou = à 10h à N-1) * 3h

Base de calcul : Sur la base du nb d'heures cumulées de 1^{ère} et Terminale (hors EPS) * 0,85

Base de calcul : Allocation progressive des moyens
Classement des LGT/LPO en 5 catégories selon IPS
Dotation par catégorie selon poids démographique

1 IMP = 1250€ soit 1 HSA en moyenne
Répartition par EPLE selon type d'EPLE, les PCS défavorisées, les effectifs et les types de missions.

+

Pondération post-bac et modulation

Base de calcul : Pondération post-bac et prise en compte de l'évolution prévisionnelle de la structure

Précision en Pré-bac
En 2^{des}, 1^{ères} et Terminales G&T :
Le H/E équivaut au nombre d'heures hebdo divisé par 35
Précision en Post-bac
Ajustements groupes financés au regard des effectifs réalisés

A cela s'ajoute, selon les cas, les dotations au titre des structures particulières (ESABAC, ABIBAC et BACHIBAC) et/ou au titre de la réserve départementale